**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 29 (1972)

Heft: 6

Rubrik: Chez nous

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Chez nous

# L'Ecole fédérale de sport a vécu une année capitale

L'année 1971 a été, pour l'Ecole fédérale de sport de Macolin, d'une densité extraordinaire et, à l'heure des bilans, MM. Kaspar Wolf, directeur, et Willy Rätz, son adjoint et principal responsable de «Jeunesse et Sport» ainsi que tout le personnel engagé dans les divers secteurs, peuvent être satisfaits du travail accompli.

#### Jeunesse et Sport

C'est le projet de loi concernant l'encouragement et le développement, par la Confédération, de la gymnastique et des sports et, à l'intérieur de celui-ci, le chapitre concernant Jeunesse et Sport, qui ont été en 1971, au centre des préoccupations et des activités de l'Ecole.

Jeunesse et Sport, qui ont ete en 1971, au centre des preoccupations et des activités de l'Ecole.

L'énorme travail de mise en place exigé par ce vaste mouvement sportif en faveur de la jeunesse a été maîtrisé avec beaucoup d'autorité et d'habileté par les spécialistes de l'EFGS, grâce, il faut bien le dire, à la collaboration étroite des Services cantonaux et des Fédérations. Un véritable «filet» de moniteurs et de monitrices a été tissé, qui recouvre la totalité du pays et qui concerne 18 des quelque 40 branches sportives de J+S.

477 manuels d'expert et 16 583 manuels de moniteur ont été distribués. Ces documents, qui comprennent de 100 à 200 pages, sont le produit du travail des chefs de chaque branche sportive, maîtres de sport à Macolin, et de personnes qualifiées des fédérations.

Tout est donc prêt pour l'entrée en vigueur définitive prévue au 1er juillet.

#### Lieu de rendez-vous

Macolin devient de plus en plus le lieu de rendez-vous des sportifs. L'année dernière, 8372 participants à des cours divers y ont été reçus, nourris, logés et formés sur les installations modernes et très fonctionnelles de l'Ecole.

Il faut relever aussi que dans le cadre de la formation des maîtres de sport, 22 étudiants ont obtenu le diplôme de capacité, alors que 112 jeunes gens se présentaient aux examens d'admission au nouveau cycle d'étude qui dure deux ans comme on le sait. Parmi ceux-ci, 11 jeunes filles et 21 garçons seulement ont pu être retenus, ce qui démontre la sévérité des exigences requises.

#### Recherche

L'Institut de Recherche, moderne, magnifiquement équipé, possède tout ce qu'il faut pour se faire un nom en Europe et dans le monde. Des efforts considérables ont été entrepris pour que cette institution acquiert un caractère universel, en réunissant sous son toit tout ce qui touche aux sciences médicales et para-médicales: médecine sportive proprement dite, biologie, physiologie, psychologie et sociologie!

Relevons que l'Institut de Recherche a fait paraître une série impressionnante de publications, dont certaines sont appelées à contribuer dans des proportions considérables au développement des sciences médico-sportives.

Il faut enfin signaler que le Professeur Schönholzer, atteint par la limite d'âge, a laissé sa place de Chef de l'Institut au Dr. Howald.

#### Documentation

L'Ecole de Sport de Macolin possède une des bibliothèques spécialisées les plus complètes qui puissent se trouver. En 1971, elle s'est enrichie de 1388 nouveaux volumes en portant le nombre à 23 222. Il faut y ajouter la presque totalité des revues de Sport existant au monde, ainsi qu'une impressionnante collection d'articles de journaux. Plus de 25 000 prêts ont ainsi pu être effectués.

Ce petit compte rendu ne contient que les éléments les plus marquants d'une activité en pleine évolution. Par l'adhésion massive du peuple suisse au mouvement Jeunesse et Sport et à l'encouragement du sport en général, l'Ecole de Macolin, qui en est un peu le cœur, a pris une importance décuplée qui exige de tous ses membres un regain de vigueur. Si 1971 fut une année bien remplie et pleine de satisfactions, 1972 ne lui sera certainement pas inférieure! Y. Jeannotat

# Les responsables romands de «Jeunesse + Sport» ont préparé leur activité, à Ovronnaz

C'est au centre sportif cantonal valaisan d'Ovronnaz que les dirigeants responsables des services cantonaux de l'EPGS et de «Jeunesse + Sport» de Suisse romande, du Tessin et du canton de Berne (pour le Jura bernois) ont tenu leur réunion annuelle de printemps sous la présidence de M. André Juilland, chef du service cantonal J+S du Valais et président en charge du Service romand. Après avoir approuvé le budget pour 1973, les délégués ont examiné à fond tous les problèmes inhérents à l'introduction et au fonctionnement du mouvement de «Jeunesse + Sport» se réjouissant notamment de l'appui chaleureux que les conseillers nationaux romands et tessinois, ainsi que les conseillers aux Etats, ont donné à la loi fédérale d'application. Ils ont ainsi préparé le terrain pour la réunion annuelle des chefs cantonaux de «Jeunesse+Sport» qui se tiendra les 14 et 15 juin prochains au Tessin. Ils ont tout particulièrement insisté sur la formation des experts et des moniteurs, ainsi que sur la nécessité d'une étroite collaboration avec les associations sportives aussi bien sur le plan fédéral que cantonal.

Après les débats, les délégués ont visité la halle de sport d'Ovronnaz, en félicitant leur collègues M. Juilland, ainsi que le gouvernement valaisan de cette magnifique réalisation, dont le gérant est M. Jacques Burrin.

# Un beau cadeau à la jeunesse suisse à l'occasion du 50e anniversaire de l'ANEP

L'Association nationale d'éducation physique que préside M. Walther Siegenthaler de Berne, fêtera les 1er et 2 juillet prochains, son cinquantième anniversaire. La manifestation débutera à la Maison des sports, à Berne, siège de l'ANEP, puis se prolongera à l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, ceci afin de marquer tout spécialement la naissance du mouvement «Jeunesse+Sport» prévue précisément pour le 1er juillet. De nombreuses personnalités assisteront à cette manifestation du jubilé.

#### Un cours pour instructeurs de «Sport pour tous» à Macolin

La commission «Sport pour tous» de l'ANEP a organisé le premier cours pour instructeurs de «Sport pour tous» du 15 au 20 mai à Macolin. Ce cours, auquel seront admis 35 candidats, sera réservé aux élèves de langue allemande, mais des cours pour des candidats de langue française et italienne seront organisés plus tard. Plusieurs spécialistes des différentes disciplines sportives sont prévus comme conférenciers.

#### Le centre de cours de Mürren ouvrira à fin juin

L'ANEP a informé, par circulaire, toutes les fédérations qui lui sont affiliées que le centre de cours de Mürren, qui peut recevoir 68 personnes à la fois, sera à la disposition des associations et de leurs sociétés dès la fin juin prochain. Ce centre dispose de quatre courts de tennis, d'une halle de jeux et entraînement physique, etc.

#### «Jeunesse + Sport» démarrera le 1er juillet 1972

Lorsqu'en septembre 1971 le Dr Kaspar Wolf, directeur de l'EFGS de Macolin, annonçait que de toute façon le mouvement de «Jeunesse + Sport» — préparé soigneusement depuis 1967 par les services spéciaux, notamment par celui de l'EPGS et son chef fédéral, M. Willy Rätz, plusieurs commissions et de nombreux experts — commencerait son activité le 1er juillet 1972, il faisait entière confiance aux Chambres fédérales, chargées d'examiner l'arrêté du Conseil fédéral sur les lois d'application et d'exécution du nouvel article 27 quinquies de la Constitution fédérale, approuvé à une majorité écrasante par le peuple suisse et les cantons le 27 septembre 1970. Et il a eu pleinement raison, car, après le Conseil national (qui le fit dans sa session de décembre 1971) le Conseil des Etats a donné son approbation unanime, en liquidant également les quelques divergences de vue qui s'étaient établies entre les deux Chambres, ce que le conseil national fit à son tour.

Rappelons, pour mémoire — comme le fit, au conseil national, M. Alfred Bussey, de Lausanne, rapporteur de langue française, le contenu de cet article: «La Confédération a le droit d'édicter des prescriptions sur la pratique de la gymnastique et des sports par la jeunesse.

Elle peut, par une loi, rendre obligatoire l'enseignement de la gymnastique et des sports dans les écoles. Il appartient aux Cantons d'appliquer les prescriptions fédérales dans les écoles.

Elle entretient une école de gymnastique et des sports.

Les cantons et les organisations intéressées seront consultés lors de l'élaboration des lois d'exécution.» Ce qui fut fait dans une large mesure. M. Bussey avait alors ainsi conclu son brillant exposé: «Convaincu de l'intérêt que présente cette loi pour la santé et le bien-être de notre peuple, singulièrement de notre jeunesse, je vous propose, au nom de la commission u n a n i m e, de voter l'entrée en matière.» Ce qui fut fait sans opposition.

La direction de l'EFGS de Macolin — dont le transfert à un autre département fédéral s'effectuera lorsque la loi concernant l'organisation de l'administration fédérale aura été révisée — a pris acte, avec une profonde satisfaction, des décisions des chambres fédérales. Ainsi les travaux préparatoires de six années ont trouvé une consécration par un succès complet.

#### **Parcours Vita:**

## Votre pleine forme pour le printemps:

Le succès grandissant des parcours Vita, dont le nom dit bien ce qu'il veut suggérer, est dû certainement à ce qu'ils ont été introduits au bon moment. A savoir, en ce temps où la vie moderne, exigeante de résistance nerveuse, de forces vitales, porte en elle un manque flagrant d'entraînement physique. La civilisation du confort est en grande partie responsable de notre méforme et de beaucoup de nos maux. Le retour à la nature, ce grand besoin de renouveau que chacun ressent intensément aujourd'hui, voilà à quoi vient répondre cette initiative géniale, le parcours Vita. Exercice d'assouplissement sur le beau parcours de Vidy. La

Exercice d'assouplissement sur le beau parcours de Vidy. La proximité du lac, les belles pelouses, les sentiers bien plats, tout concourt à en faire une balade sympathique. Les messieurs qui pratiquent la bille de bois se «font» la ligne; plus de ventre et muscles dérouillés!

Toute la famille! C'est ça qui est chic dans ce sport de loisir gratuit, délassant, amusant même, et pour lequel tout âge convient, oui, de 7 à 70 ans, c'est le cas de le dire. Etant donné que personne n'a besoin de se forcer, que le rythme de l'un n'a pas besoin d'être suivi par l'autre, le programme est entièrement bénéfique. Et toujours la précieuse prise d'air!

A la fin des parcours Vita il y a un saut. On court à pas légers sur un pont de branches et hop, à pieds joints, on aboutit en souplesse... enfin, si possible, sur du sable doux ou de la terre battue. Ce saut est l'aboutissement de l'entraînement; on y arrive parfois quelque peu essoufflé, mais on s'est fait tant de bien!

Entraînement libre et sur mesure, au gré des panneaux indicateurs. Le numéro 14 indique: sauter alternativement à gauche et à droite du tronc d'arbre.

On arrive à être jolie, oui, même dans l'exercice. La tenue «training», qui peut être ravissante, est certes la plus adéquate. Pantalons, blouse et jaquette font aussi bien l'affaire, pour celles qui ne veulent pas faire les frais d'une «toilette sous-bois».

#### Comment ils sont nés

Dans le courant de l'automne 1967, des spécialistes du domaine forestier, de complexes sportifs en plein air, de culture physique, envisagèrent en commun un projet de parcours sous-bois, combiné avec des exercices de gymnastique susceptibles d'aider l'homme moderne à lutter contre sa paresse physique, le laisser-aller dont son mode de vie est cause. Il s'agissait de trouver un réalisateur. La compagnie Vita adopta la belle idée, la parraina de son nom et de son appui.

#### Liberté, individualisme

L'attrait de la formule «parcours Vita» est certainement dû à ce que chacun s'y sent aussi libre que l'air qu'il respire. Qui veut faire un effort y va de tout son cœur. Qui veut accomplir seulement une balade-santé ne se sent aucunement contraint d'en «mettre un coup». Pas d'obligation. Courir ou marcher. Exécuter tous les exercices à la lettre, ou seulement ceux que l'on sélectionne selon ses forces, son souffle, son envie. Personne qui vous contrôle ni ne vous guette. Cela est bien différent de la gymnastique en salle, sous direction. Les panneaux sont explicites; les engins simples; la marche à suivre (si on peut dire) balisée et des plaquettes indiquent le rythme de la promenade. Mais encore une fois, ce rythme est individuel; on adopte la cadence que l'on veut et l'on y va en solitaire, à deux, en groupe ou en famille.

Autre avantage, et qui compte: ce programme plein-air est absolument gratuit. Sportifs accomplis, amateurs novices, maîtresses de maison toujours entre quatre murs, enfants, adultes «tous âges», quiconque vient quand cela lui chante et sans débours. Il est quelque 400 personnes qui s'entraînent journellement, en fin de semaine, sur les parcours avantageusement situés à proximité de zones d'habitation. Certaines régions ont la chance d'en posséder plusieurs. Ainsi Lausanne, très favorisée, a celui de Vidy en bordure du lac, et celui du Chalet-à-Gobet en marge des magnifiques forêts du Jorat. D'autres encore sont à l'étude. Le parcours Nyon—Trélex bénéficie d'une atmosphère de campagne.

#### Quelques précisions

Chacune de ces pistes balisées compte environ 2 km. et demi; 20 postes différents les jalonnent à des intervalles d'une centaine de mètres. Des mouvements respiratoires sont suggérés comme entrée en matière, ce qui est particulièrement précieux en forêt où la qualité d'air est si tonique. Selon le terrain, on marche, court, trotte ou on prend le pas de gymnastique. Flexions, sauts, balancements du torse et des bras, pourquoi ne pas y aller lentement au début; rien ne vous presse, rien ne vous oblige. L'horaire? A votre aise. Serez-vous partisan du midi à deux heures, avec casse-croûte léger? Préférez-vous la pureté de l'aube, si vous êtes un lève-tôt qui apprécie la solitude matinale? Ou ferez-vous partie de la cohorte des dimanches après-midi en famille? Attention: ici famille ne signifie pas «toutou compris»... En effet, les responsables signalent l'inopportunité de la présence de la gent canine sur les parcours Vita. Bien sûr, cela ferait aussi du bien à Médor, Castor, Rex ou Joujou, de gambader en travers des pistes; mais précisément, leur joyeuse exubérance a déjà provoqué des incidents. Il vaut mieux prévoir leur sortie hygiénique en d'autres lieux et en d'autres temps.

Cela dit, à vous la clef des bois!

par Solange Mayr «La Femme d'aujourd hui»

#### Du nouveau à Vevey

# La première piste en matière synthétique du canton

Les installations athlétiques de Vevey, pourquoi le cacher, ne faisaient pas tellement d'envieux. Elles se résumaient en une piste de 290 m cendrée de bien petite qualité! Et si Philippe Clerc aimait à s'y imposer quelques petits tests avant une grande compétition («quand je fais moins de 11" sur cette piste, c'est que je suis en grande forme», nous confia-t-il souvent), les athlêtes qui entendaient réaliser une bonne performance préféraient aller courir ailleurs, sur des installations en meilleur état.

Mais tout cela, c'est aujourd'hui du passé. En ce printemps 1972, tous les athlètes de la région ne pensent plus qu'a aller courir, ou sauter, à Vevey. Car la vieille piste (elle avait été arrosée en son temps de vieille huile de moteur pour la rendre plus dure...) a cédé sa place à un magnifique tapis synthétique (du rubcor pour être précis). Les aires d'élan des sauts (perche, longueur, triple) sont également en matière synthétique.

Au cours de la même opération, la piste a passé de 290 m à 300 m. Cela afin de simplifier les calculs qui étaient passablement compliqués jusque-là, surtout lorsqu'il s'agissait de crier aux coureurs des temps intermédiaires.

On peut bien sûr se demander pourquoi on s'est contenté d'une piste de 300 m à trois couloirs dont les limites sont certaines. On ne peut pas y organiser de manifestations officielles d'envergure. Les coureurs de 400 m et surtout de 200 m sont désavantagés en raison du rayon relativement faible des virages. N'aurait-il pas été possible de construire directement une piste olympique de 400 m?

Le problème, en fait, n'était pas aussi simple. Le stade d'athlétisme de Copet est très exigu et il n'aurait de toute manière pas été possible d'y loger un anneau de 400 m à moins de couvrir la Veveyse qui longe la ligne droite du 100 m, et encore... Et construire ailleurs un autre stade aurait nécessité un engagement financier nettement plus important.

Seule la solution adoptée, et consistant en une réfection du stade actuel, pouvait être retenue et on ne peut pas reprocher aux autorités veveysannes d'avoir bien fait les choses, dans la mesure de leurs possibilités, en choisissant une matière synthétique. Bien au contraire.

par Michel Busset «Feuille d'Avis de Lausanne»